



Ecole Élémentaire
Rue de l'Aire
83580 GASSIN
tél : 04 94 56 10 61
fax : 04 94 56 61 19

Procès verbal du Conseil d'école du 6 novembre 2025

Durée : La séance débute à 17 h 15

Présents :

Représentantes de la Commune :

Madame MARTIN, 1^{ère} adjointe

Délégué Départemental de l'Education Nationale :

Etat néant

Représentantes des parents d'élèves :

CP/CE1 : Mme DI NELLO RIO Alexia, Mme BRAS Nathalie

CP/CM1 : M. REYNET Benjamin, Mme MINEO Marilynne

CE2 : Mme PERRON Delphine, Mme ESCRIVA Léa

CM1: Mme SERIEYE Morgane

CM2 : Mme CHAMPCLAUX Cindy, Mme BARBIER Sarah

Enseignants :

Mesdames MULLER, THEOTIME, RIVIERE et BLAY

Messieurs GUIRADO et BASTIE

Madame PAYAN et Madame Delciotto pour le RASED

Absentes excusées:

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale.

Madame le Maire

Madame BRUNET Adjointe chargée des affaires scolaires

M. DANIMBE Hiram

ORDRE DU JOUR :

- Bilan rentrée 2025/2026 : effectifs, répartition.
- Représentants des parents d'élèves 2025/2026
- Règlement intérieur
- E.N.T. et communication
- Bilan COOP scolaire année 2024/2025
- Plan de prévention du harcèlement et protocole de traitement des situations de harcèlement
- Travaux école
- Sécurité : exercice incendie et PPMS
- Présentation du dispositif d'aide aux élèves (RASED, psychologue)
- Stages de réussite école élémentaire et renforcement des compétences dans les savoirs fondamentaux
- Projets et sorties en lien avec le projet d'école
- Questions des parents

1. Rentrée scolaire 2025-2026 : effectifs, répartitions.

Le Directeur présente les nouveaux visages de l'équipe enseignante : une équipe stable pour cette nouvelle rentrée :

Pour le CM1 M. GUIRADO poursuit avec nous, Mme RIVIERE a pris ses fonctions à la rentrée sur la classe de CE1, Mme KASZKOWIAK sur le poste de TS pour la classe de M. BASTIE et Mme FELLAH devient l'enseignante remplaçante rattachée à l'école.

Pour le reste des classes, l'équipe reste la même, Mme THEOTIME au CP/CE1, Mme MULLER au CP/CM1, Mme BLAY au CE2 et M. BASTIE au CM2.

- Les élèves de l'école se répartissent ainsi par niveau. En comptabilisant les élèves qui ont été radiés mais qui reviendront au cours de l'année scolaire.

Moyenne de 24,6 élèves/classe

niveaux	nb d'élèves
CP	27
CE1	31
CE2	27
CM1	32
CM2	31
TOTAL	148

- L'organisation pédagogique des classes pour l'année scolaire 2025-2026 est la suivante :

niveaux	nb d'élèves
CP/CM1	21 (15 + 6)
CP/CE1	20 (12 + 8)
CE1	23
CE2	27
CM1	26
CM2	31
TOTAL	148

Les APC, qui se déroulent, les lundis soirs de 16h30 à 17h30 dans les classes, les enseignants préviendront les familles des enfants concernés par ce dispositif la semaine avant les vacances pour une période (de vacances à vacances). Le Directeur tient à rappeler qu'il n'y aura ni bus ni périscolaire pour les élèves qui restent aux APC, les parents doivent venir les chercher à 17h30.

2. Représentants des parents d'élèves 2025-2026

Présentation du nouveau comité des représentants des parents d'élèves élus le 10 octobre 2025, avec 170 votants (68.55% de participation), 15 bulletins nuls ou blancs et donc 155 suffrages exprimés pour ces 10 parents qui seront répartis avec 6 titulaires et nous allons nous organiser avec vous pour choisir les titulaires et les remplaçants (un tirage au sort est possible).

Titulaires

CP/CE1 : Mme DI NELLO RIO Alexia, Mme BRAS Nathalie

CP/CM1 : M. REYNET Benjamin, Mme MINEO Marilyne

CE2 : Mme PERRON Delphine, Mme ESCRIVA Léa

CM1 : Mme SERIEYE Morgane

CM2 : M. DANIMBE Hiram, Mme CHAMPCLAUX Cindy, Mme BARBIER Sarah

Je remercie les parents qui se sont portés volontaires pour ces élections.

Je vous fais part d'une demande de maman d'élève, qui voudrait savoir si vous pouvez renouveler l'action des années précédentes en laissant les adresses mails des représentants afin de pouvoir communiquer avec eux. (Je n'afficherai plus la liste à l'entrée de l'école mais je l'enverrai directement sur éducartable).

3. Règlement intérieur

Nous allons maintenant passer à la lecture du règlement intérieur de l'école qui est le même que l'an passé.

Je vous rappelle que pour le vote nous avons 6 votes enseignants, 6 votes parents, 1 vote mairie.

Procérons au vote : Qui est pour ? 13 Qui s'abstient ? 0 Qui est contre ? 0

La charte de la Laïcité à l'école, est incluse dans le règlement et deux modifications sur l'article 13 :

Les récréations

La surveillance est assurée par trois enseignants de service. Les jeux doivent être modérés. Il est interdit de lancer tout projectile jugé dangereux, de grimper aux arbres, sur les murs, de jouer à des jeux électroniques. **Les ballons seront fournis par l'école.** Toute forme de brutalité, de violence est interdite.

Les élèves les plus grands prendront soin de leurs camarades plus petits.

4. ENT et communication :

Depuis l'année scolaire 2022/2023, le cahier de texte au format papier a été remplacé par le cahier de texte numérique avec l'application éducartable.

La communication famille/enseignant ne se fait que sur Educartable, l'utilisation des téléphones personnels des enseignants n'est pas tolérable. Vous pouvez également contacter l'école avec le mail ecole.0830512f@ac-nice.fr.

Nous avons la chance d'avoir 98% de parents connectés cette année, il ne me manque que deux familles avec lesquelles je vais échanger en urgence. Si jamais vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, n'hésitez pas à me contacter par mail ou à venir voir l'enseignant de votre enfant le matin au portail.

5. Bilan COOP scolaire 2024/2025 :

Mme BLAY est mandataire de la Coopérative scolaire depuis septembre 2022. Mme MULLER et M.BASTIE sont co-signataires. L'année 2024-2025 s'achève sur un bilan positif de + 345.48€. Le solde du compte est d'ailleurs de + 10038.64€ au 1^{er} septembre 2025. Les produits sont le fruit des participations en début d'année, de la vente des photos scolaires et également de la vente des tickets de tombola lors de la fête de fin d'année. Les charges commencent dès la rentrée avec la cotisation versée à l'OCCE et l'assurance des élèves de l'école (459.51€). L'an passé nous avions des charges liées comme chaque année à des activités éducatives au cours de l'année, sorties scolaires, achat de matériel supplémentaire au cours de l'année notamment. Les comptes sont rigoureusement tenus dans le cahier de compte et grâce à un logiciel exacompta (contrôlé par l'OCCE) et chaque dépense est discutée avec l'ensemble des enseignants. Ils sont d'ailleurs à la disposition des parents si vous souhaitez les consulter.

Pour information sur l'année 2025 2026, achat de 6 tablettes tactiles pour un montant de 1311.99€, l'objectif étant d'avoir pour l'année suivante une classe mobile de 12 tablettes. Ces 6 premières tablettes nous servent dès à présent pour le renfort des compétences en français et en mathématiques. Il est possible que nous réinvestissions dans des jeux en bois de fête de fin d'années.

6. Plan de prévention du harcèlement et protocole de traitement des situations de harcèlement :

L'école est dotée d'un plan de prévention de situations de harcèlement qui a été rédigé en équipe et envoyé à l'Inspection de la Circonscription de Cogolin pour validation. Il prévoit notamment les actions de prévention pour lutter contre le harcèlement et apaiser le climat scolaire en améliorant le vivre ensemble à l'école. Il est rédigé sur une trame commune à l'ensemble des écoles de la Circonscription.

La Circonscription de Cogolin a créé son protocole de traitement des situations de harcèlement en lien avec les membres de l'équipe pHARe de la Circonscription qui peuvent être amenés à intervenir au sein des écoles pour utiliser la méthode de la préoccupation partagée auprès des élèves. En ce sens, vos enfants, en cas de suspicion d'une situation de harcèlement, peuvent être entendus par des membres de l'équipe, vous seriez avertis également et reçus par l'équipe pHARe.

Par ailleurs, nous avons effectué, ce jour, jeudi 6 novembre 2025, la journée Non Au Harcèlement avec la présentation du clip vidéo gagnant du concours # NAH, des débats, des échanges dans toutes les classes. Nous avons également chanté « les mots qui blessent » de JOB en chorale d'école avec le dress code bleu comme chaque année.

La grille d'auto évaluation du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (que vous retrouvez à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/document/53250/download>) a été remplie par les élèves du ce2 au cm2 et les résultats seront analysés prochainement pour comparaison avec l'année précédente et bilan sur cette année.

Nous souhaiterions mettre en place des délégués de lutte contre le harcèlement au niveau des élèves, qui peuvent aussi s'appeler « les copains bienveillants ».

7. Travaux école:

Le Directeur, l'équipe enseignante et les élèves de l'école remercient la Municipalité et l'ensemble des services techniques pour les travaux effectués pendant les vacances d'été afin de nous permettre de travailler et d'apprendre dans les meilleures conditions mais également pour les différentes interventions réalisées pendant la période de classe afin de répondre le plus rapidement possible à nos demandes et besoins.

Mais nous tenons à remercier aussi l'ensemble des agents et élus de la commune avec lesquels nous travaillons au quotidien à l'année, pour leur réactivité, leur écoute et leur soutien.

Durant les vacances d'octobre, l'escalier de secours pour les élèves de l'étage a été posé, nous sommes maintenant parfaitement aux normes.

8. Sécurité : exercice incendie et PPMS

Le Directeur rappelle que dans le cadre du DUER, le registre « danger grave et imminent » est à la disposition des personnes autorisées à pénétrer dans l'école, quelles que soient leurs fonctions.

Le 1er exercice d'évacuation incendie a été réalisé le mardi 16 septembre 2025.

Le 1^{er} exercice du PPMS aurait dû être réalisé le mardi 23 septembre 2025 mais a été annulé, il sera reporté sur cette période.

L'exercice du volet attentat/intrusion sera réalisé durant cette période mais la date ne vous sera pas communiquée pour des raisons de sécurité.

L'ensemble de ces exercices doit se dérouler sur la période qui nous amènera à la fin d'année 2025.

Les dates des autres exercices sont déjà posées pour l'année 2026.

Le Directeur tient à rappeler que les problèmes liés au harcèlement entre élèves, au racisme ou à la laïcité feront l'objet du plus grand suivi et nous invitons les parents à nous faire remonter les faits (s'il y en a) afin qu'ils soient traités selon la procédure mise en place par l'Education Nationale.

9. Présentation des dispositifs d'aide aux élèves (RASED, psychologue)

L'équipe RASED qui s'occupe de notre école est composée de Mme Payan, enseignante spécialisée e de Mme Del Ciotto, psychologue de l'Education Nationale.

Elles interviennent en fonction des besoins que font remonter les enseignants de l'école.

Mme Payan est un appui pédagogique pour essayer de palier à des difficultés importantes d'apprentissage sans se substituer aux aménagements mis en place en classe par l'enseignant. L'intervention se fait principalement pour les élèves du cycle 2 mais certaines fois pour des tests avec des élèves de cycle 3.

Mme Del Ciotto peut également être sollicitée par les parents d'élèves, elle assure les bilans, le suivi de élèves et la coordination avec les différents partenaires (orthophoniste, CMP, Hôpital de Jour...).

Ce sont toutes deux, des partenaires privilégiées de l'école que nous ne remercions jamais assez.

Nous laissons maintenant la parole à Mme PAYAN, enseignante spécialisée à dominante pédagogique et Mme DEL CIOTTO, psychologue de l'Education Nationale, afin qu'elles vous expliquent le fonctionnement et les missions du RASED.

10. Stages de réussite école élémentaire et renforcement des compétences dans les savoirs fondamentaux

Poursuite de ce dispositif pour l'année scolaire 2025/2026, l'équipe enseignante a décidé de mettre en place le dispositif Education Nationale des stages de réussite pendant les vacances scolaires afin de consolider les savoirs fondamentaux.

Ils seront proposés aux élèves qui en ont besoin, ils peuvent s'adresser à tous les élèves sur la base d'un dialogue élèves, parents et école. Ils ont pour objectifs :

- **Consolider** les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et mathématiques
- **Combler** d'éventuelles lacunes préjudiciables à la poursuite de la scolarité
- **Travailler** en petit effectif afin de créer un environnement de travail sécurisant et mobiliser pleinement les élèves accueillis

Ils sont proposés prioritairement sur quatre périodes :

- durant les vacances de Toussaint, afin de conforter les acquis de début d'année.
- les vacances de printemps, afin de poursuivre la consolidation des apprentissages ;
- les vacances de février, afin de poursuivre la consolidation des apprentissages ;
- à la fin de l'année, sur la première semaine de juillet ou avant la rentrée des classes, à la fin des vacances d'été (dernière semaine d'aout), afin de faciliter l'entrée des élèves dans le niveau supérieur.

Nous avons deux enseignantes volontaires qui encadreront ces stages, Mme BLAY pour octobre et avril, Mme MULLER pour février et été (aout).

Ces stages sont des dispositifs d'aide au même titre que les APC du lundi soir et sont totalement gratuits. Ils se déroulent sur les matinées d'une semaine soit 4 x 3heures, le nombre de places est limité à 6 élèves.

Le stage pour les vacances d'octobre a été une réussite et va nous permettre d'affiner les listes pour les prochains stages. Les élèves et les familles s'engageront à la fin de la période précédant le stage :

- avant le 19/12/25 pour le stage de février (principalement des élèves de CE1)
- avant le 13/02/26 pour le stage de printemps (principalement des élèves de CM1/CM2)
- avant le 10/04/26 pour le stage d'été (principalement des élèves de CP)

*Renforcement des compétences dans les savoirs fondamentaux :

Cette année, l'école élémentaire s'est dotée de 6 tablettes tactiles afin de proposer à certains élèves un travail sur le renforcement des compétences dans les savoirs fondamentaux en français (dans un premier temps), puis en mathématiques.

C'est une première à l'école élémentaire de Gassin car ce travail se fera notamment sur tablettes à l'aide d'applications labélisées Education Nationale qui utilisent l'intelligence artificielle afin d'adapter les contenus et les exercices aux difficultés des élèves.

Cette heure de soutien ne pourra pas être proposée à tous les élèves de la classe et de l'école, et nous comptons sur ce temps pour faire progresser au mieux nos élèves.

11. Projets et sorties en lien avec le projet d'école:

Le directeur remercie la Municipalité pour sa contribution à la réalisation des projets à venir, notamment sur le plan pécuniaire.

A. Les projets pédagogiques de classe :

I. Projets à venir et en cours :

• Activité voile :

Les élèves de CM2 de la classe de M. BASTIE souhaiteraient renouveler la session voile, pour le mois de juin dans la mesure du possible, les conditions matérielles étant réunies à l'école de voile.

Les élèves retourneront à l'école de Voile de la Moune à Gassin comme l'an passé.

• Activité aquatique :

Trois classes iront à la natation cette année, deux classes en cycle massé tous les jours sur 3 semaines :

-l'ensemble des élèves de CE1 du 6 avril 2026 au 8 mai 2026 les après-midis de 14h00 à 14h40, le certificat d'aisance aquatique sera remis aux élèves ayant réussi le test final.

-l'ensemble des élèves de CP du 11 mai 2026 au 29 mai 2026 les après-midis de 14h00 à 14h40, le certificat d'aisance aquatique sera remis aux élèves ayant réussi le test final.

Une classe en filé tous les mardis matins sur 11 séances

-l'ensemble des élèves de CM1 du 9 septembre 2025 au 9 décembre 2025, espérant pouvoir valider le test du savoir nager en sécurité

Je remercie la municipalité pour le financement des bus et de l'activité.

- **Basket à l'école :**

Nous devons encore définir les classes qui participeront à 3 interventions basket dans le cadre de l'opération de la FFBB « basket à l'école » en partenariat avec le club de basket de Cavalaire sur Mer dont nous remercions Mickael et Didier pour leurs interventions.

- **Handball à l'école :**

Nous devons encore définir les classes qui participeront aux interventions du club de l'entente du golfe de Saint-Tropez dans le cadre d'une découverte de ce sport. Il est possible que toutes les classes y participent.

- **Judo :**

Les élèves de la classe de CE2 de Mme BLAY ont débuté un cycle de judo grâce à la générosité de Sébastien Marquez entraîneur sur Gassin qui nous offre la possibilité de la découverte de ce sport. Nous remercions la Municipalité pour la mise à disposition de la salle du foyer des anciens en face de l'école.

- **Permis piéton :**

Tous les élèves de CE2 tenteront de réussir à obtenir le permis piéton, nous ferons la demande auprès de la gendarmerie le plus rapidement possible. En principe, l'entraînement et l'examen se passent en période 4, de mars à avril.

- **Permis Internet :**

Nous devons reprendre contact avec la brigade de la Maison de Protection des Familles afin de faire passer le permis des usages Internet aux élèves de CM2. Les élèves auront un mois pour réviser et s'entraîner sur les bons gestes à adopter quand ils utilisent Internet et un examen final permettra de valider.

- **Apprendre à porter secours :**

Le projet attendu depuis tant d'années va, je l'espère enfin se finaliser. L'objectif étant de pouvoir donner une vision des métiers de la sécurité pour tous les niveaux de l'école aux élèves avec plusieurs partenaires, de superbes rencontres et des apprentissages encrés qui permettront de sauver des vies... et à nos élèves de véhiculer des valeurs de respect profond envers nos pompiers, nos gendarmes, nos policiers...

- **Les projets artistiques :**

-Les interventions musique pour les élèves de CP, CE1, CE2 sur le chant choral, ont débuté depuis la mi-septembre, un travail de création d'un conte musical sur l'histoire d'Epaminondas. Une production finale aura lieu dans la salle Espelidou le mardi 16 juin 2026 devant les familles concernées et sera présentée aux autres élèves le même jour.

- Les interventions musique pour l'ensemble des élèves de CM1 et de CM2 ont débuté afin de créer un spectacle sur « Vivre ensemble : Respect, tolérance et bienveillance ». Le spectacle sera produit dans la salle Espelidou le mardi 23 juin 2026 devant les familles concernées et sera présentée aux autres élèves le même jour.

- **Spectacles au Carré Gaumont de Sainte-Maxime :**

-Des demandes pour des sorties théâtre au Carré Gaumont de Sainte-Maxime ont été faites par toutes les classes dans le cadre du projet d'école et les projets de classe.

Nous avons cette année la chance d'avoir reçu des réponses positives pour toutes les classes qui assisteront donc à un spectacle et vivront un atelier à l'école en rapport avec le spectacle proposé. Les sorties sont financées par la Coopérative scolaire et les bus par la Municipalité.

- **Intervention sur le devoir de mémoire :**

Nous comptons sur la participation des élèves aux différentes cérémonies commémoratives (11 novembre et 8 mai). Différents chants seront appris avec les élèves et notamment l'Hymne national Français, mais aussi des poèmes pour effectuer des lectures de texte lors de ces cérémonies.

- **Liaison GS/CP :**

-des heures de concertations seront effectuées entre enseignants sur les évaluations CP et de CE1
-récupération du cahier de culture de la maternelle pour le poursuivre à l'école élémentaire.
-mise en place de la visite des GS à l'école en fin d'année avec si les conditions le permettent, le temps du déjeuner.
-Récupération de certains rituels de maternelle (cahier de brevets, jeux de phonologie...)
-Une rencontre autour d'un album exploité avec la méthode Naramus sera également prévue.
-journée commune du 6 novembre sur la lutte contre le harcèlement
-objectif de liaison entre les GS et les CM1 dans l'école pour que les futurs CP puissent avoir un élève référent l'an prochain.

- **Défis mathématiques :**

Les élèves participeront au concours kangourou des mathématiques 2026 ou réfléchiront en classe sur les énigmes du concours koala qui se dérouleront aux alentours du jeudi 19 mars 2026.

-Les élèves de classe de CM2 participeront au rallye de l'Académie et à d'autres actions mathématiques ponctuelles. (1/4 finale des jeux mathématiques cette période).

- **Liaison CM2/6^{ème} :**

-Les élèves de CM2 poursuivent leurs défis mathématiques avec les élèves de 6^{ème} via le site Go maths et les défis mis en place avec M. PUIGREDO, professeur de mathématiques du collège de Gassin. Nous avons déjà effectué deux matchs.

-Les élèves de CM2 visiteront le collège durant la période 5 en espérant pouvoir de nouveau déjeuner avec les collégiens.

- **Projet BCD :**

La BCD poursuit son bout de chemin à l'école élémentaire depuis plusieurs années maintenant. Les élèves et les enseignants remercient Mme MULLER vivement car depuis la rentrée, les élèves du Cp au CM2 peuvent continuer de se rendre en BCD toutes les semaines, nous avons d'ailleurs besoin de toujours plus de parents bénévoles pour assurer la rotation et faire vivre ce lieu et nous les remercions chaleureusement.

- **Classes transplantées du 18 au 23 janvier 2026 :**

Comme annoncé lors du dernier conseil d'école et en lien avec le projet d'école en cours, les enseignants de l'école élémentaire souhaitent permettre à chaque élève de l'école d'avoir la chance de vivre l'expérience d'une classe transplantée pendant leur scolarité.

Cette année, un dossier sera déposé d'ici peu pour que les classes de M. GUIRADO et M.BASTIE finalisent un projet classe de neige au mois de janvier 2026. Les parents ont été réunis afin de poursuivre le projet et la mise en place.

L'ensemble des élèves et des enseignants remercie le Conseil Municipal et Mme le Maire qui ont accordé une participation financière afin de mener à bien ce projet. Cette participation Municipale permet de réduire considérablement le coût par famille.

- Journée paralympique / sensibilisation au handicap :

Cette journée sera remise en place l'an prochain en lien avec le service animation de la ville de Gassin mais nous espérons pouvoir faire naître d'autres actions sur le terrain afin que les élèves s'acceptent les uns les autres et utilisent la différence comme une force collective.

- Journée #NAH :

-Participation de l'ensemble des élèves à la journée Non Au Harcèlement le jeudi 6 novembre 2025.

Les élèves de l'école ont relevé le défi lancé pour la circonscription avec la création d'affiches de lutte contre le harcèlement, une affiche par classe a été élue et nous élirons l'affiche école dans les jours à venir.

Les élèves ont chanté en chorale la chanson de JOB « les mots qui blessent » vous aurez un retour via éducatable

- Présentation et explication du fonctionnement du banc de l'amitié aux élèves de CP.

- Sorties en lien avec l'environnement :

Des sorties en lien avec les projets de classes et d'école peuvent voir le jour, en lien notamment avec nos différents partenaires : Conservatoire du Freinet et Conservatoire du Littoral, les jardins du Rayol Canadel, la Communauté de Communes...

Les CE2 travaillent en lien avec la Communauté de Commune sur la notion de biodiversité et autour des enjeux de sa préservation et de sa cohabitation avec un tourisme de masse.

Ils observeront notamment la faune et la flore de nos littoraux lors d'une randonnée au Cap Lardier le 16 janvier 2026, mais également dans la zone marine protégée lors d'une sortie en bateau prévue le 5 juin 2026.

Les élèves de CP CM1 effectuent un travail autour de la biodiversité et se rendront à la butinerie de Bormes les Mimosas, ils effectueront également un travail avec le Conservatoire du Freinet autour des hôtels à insectes...

D'autres classes auront des projets en lien avec le développement durable au cours de l'année.

12. Questions diverses :

Rappel du pont de l'ascension qui aura lieu le jeudi 14 mai et vendredi 15 mai 2026.

Cette année, le carnaval se déroulera sur le thème des animaux, à vos costumes, animaux réels, mythologiques ou fantasques, à vous de voir !

Avant que la parole soit laissée aux différents membres du conseil, j'ai des questions de parents :

La parole est laissée aux différents membres du conseil :

Le directeur remercie la Municipalité et ses employés pour leur efficacité et leur disponibilité en ce qui concerne l'école.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à : 19h15.

Le secrétaire : Mme MULLER

Le président : N. BASTIE

Ecole Elémentaire
8, rue de l'Aire
83580 GASSIN
Tél. 04 94 56 10 61
Fax : 04 94 58 61 19